



Renens
CARREFOUR D'IDÉES

Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 30 janvier 2017

Crédit d'investissement pour la participation de la Commune de Renens à l'étude du Passage inférieur des Coulisses (halte CFF de Prilly-Malley)

La Municipalité de la Ville de Renens soumet à l'approbation du Conseil communal l'octroi d'un crédit de CHF 630'000.- TTC pour la participation de la commune à l'étude du «Passage inférieur des Coulisses». Ce franchissement des voies CFF pour la mobilité douce est prévu à l'ouest de la halte RER de Prilly-Malley. Cet ouvrage, situé à cheval sur les deux Communes de Prilly et Renens, sera financé à parts égales par celles-ci.

Le secteur de Malley, à cheval sur les trois Communes de Lausanne, Prilly et Renens, est en forte mutation. Plusieurs plans de quartier y sont en cours de planification. Le projet de passage inférieur des Coulisses, situé à l'ouest de la halte Prilly-Malley, a pour objectif de compléter les liaisons nord-sud pour la mobilité douce afin d'accroître la perméabilité du secteur, pour l'instant assuré uniquement par l'avenue du Chablais.

Ce projet avait été annoncé dans le préavis intercommunal No 100-2016 "Adoption du plan de quartier Malley-Gare,...", voté très largement par les Conseils communaux de Prilly et Renens l'année passée. Depuis, ce dernier est entré en force avec l'acceptation populaire des citoyens de Prilly lors de la votation du 27 novembre 2016, ouvrant la voie à la mise en œuvre de ce projet urbanistique majeur.

Le coût de l'étude et, à la suite, de l'ouvrage sera financé par les communes concernées, à raison de 50 % pour celle de Prilly et de 50 % pour celle de Renens. Des subventions sont prévues dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), ainsi que des participations de propriétaires. Pour la phase des études du Passage inférieur des Coulisses - entièrement à charge des communes - la part renanaise s'élève à CHF 633'000.- TTC. S'il est accepté, ce montant sera remboursé directement à la Commune de Prilly, pilote du projet et dépositaire de la demande de crédit totale. Le calendrier intentionnel prévoit la réalisation de l'ouvrage d'ici 2020 en coordination avec le projet de la 4^{ème} voie entre Lausanne et Renens dans le cadre des travaux de Léman 2030.

Par cet investissement, la Ville de Renens ne participe pas uniquement à la concrétisation d'un équipement technique, mais permet avant tout un véritable trait d'union, un passage nord-sud qui reliera le tissu urbain et favorisera la mobilité douce pour toute la région.

Renseignements :

Jean-François Clément

*Syndic
079 645 79 77*

Tinetta Maystre

*Conseillère municipale - Direction Urbanisme et Travaux
076 407 33 81*